



UNION DEPARTEMENTALE FO DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : udfo91@gmail.com - site <http://www.udfo91.fr>

Portes closes

du Centre d'Assurance maladie d'Etampes

Le département aura connu la disparition de la quasi-totalité des CAM (Centres d'Assurance Maladie) de l'Essonne, le service de proximité. Les centres se sont au fur et à mesure transformés en simple accueil où les assurés trouvent des réponses, mais sans toute l'équipe de techniciens pour traiter immédiatement leur dossier.

Au final, il n'y a plus que 3 centres dans notre département : Massy, Evry et Etampes.

Surprise, les Représentants du Personnel FO en visite de site se sont retrouvés devant des portes closes au centre d'Etampes. Il est fermé pour une durée de 15 jours.

C'est l'application directe et immédiate de la politique que FO a dénoncée lors du dernier conseil de la CPAM de l'Essonne. L'Union Départementale FO de l'Essonne et le syndicat FO des salariés de la Sécurité Sociale s'inquiètent pour les agents qui rouvriront les portes dans 15 jours et feront face au mécontentement des assurés sociaux.

Assurés à qui l'on indique que le centre le plus proche est le centre d'Evry (73 kms A/R ou plus de 2h de RER A/R).

Opération décidée sans concertation.

Les élus du personnel ont dénoncé cette méthode lors du conseil du 6 mars et le feront lors des réunions des représentants du personnel.

Est-ce cela le service de proximité des assurés ?

Aurons-nous d'autres surprises de la sorte par manque d'effectif récurrent au niveau de l'Essonne ?

PJ : déclaration de DECLARATION des conseillers FO au CONSEIL DE LA CPAM 91 du 6 mars 2018.

COMMUNIQUE



FORCE OUVRIERE DEFEND LA SECURITE SOCIALE

L'UD FO est très inquiète sur l'avenir de la Sécurité sociale. Les craintes formulées par nos représentants lors du Conseil du mois de décembre étaient hélas entièrement justifiées (voir ci-dessous).

En effet, la prochaine Convention d'objectif pour 2018-2021 prévoit la suppression de milliers d'emplois (1 541 en moyenne annuelle). En moins de 10 ans, les effectifs auront été diminués de 20% !

De plus, le budget de l'aide sociale et sanitaire a été réduit de 20% alors que les besoins des assurés sociaux en difficulté financière ne cessent d'augmenter...

RAPPEL DE LA DECLARATION FO AU CONSEIL DE LA CPAM 91 du 12 décembre 2017

Force Ouvrière l'a répété à de nombreuses reprises, la Sécurité sociale n'a jamais été en danger financier. Par contre, le danger politique se confirme : le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018 tend à supprimer la notion même de cotisation des salariés, qui pourtant est **le principe fondamental d'ouverture des droits aux assurances sociales**.

Ce PLFSS organise une redistribution de la charge du financement de la Sécurité sociale sans précédent, notamment en raison :

- du remplacement des cotisations Maladie et Chômage des salariés par une hausse de CSG,
- de la transformation du CICE en allègement de cotisations patronales Maladie, Chômage et aux régimes de retraite complémentaire,
- ainsi que d'autres mesures d'exonération de cotisations patronales ou des travailleurs indépendants.

Nous sommes à un tournant : pour la première fois, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2018, il est acté que les cotisations sociales ne seront plus la source principale de son financement !

Nous assistons à la **fiscalisation croissante de la protection sociale** au travers du transfert des cotisations vers la CSG qui va augmenter pour les actifs et pour une majorité de retraités.

L'impôt CSG, au départ dédié au financement de la Sécurité sociale, est appelé désormais à financer indifféremment l'Assurance maladie, l'Assurance chômage, la politique du logement, les retraites, etc. Il est même envisagé d'utiliser la CSG pour compenser en partie la suppression de la taxe d'habitation !

La cotisation des salariés ouvre à des droits, l'impôt non.

C'est pourquoi Force Ouvrière se félicite que le Conseil de la CNAMTS et le CA de la CNAF aient à juste titre émis un avis défavorable au PLFSS 2018.

Notre Sécurité sociale est effectivement en danger et les dernières déclarations de la ministre de la Santé ne manquent pas de nous inquiéter.

Selon Mme Buzin, « *30% des dépenses de l'Assurance maladie ne sont pas pertinentes* », il faudrait « *fermer les lits qui ne servent à rien* » et « *lutter contre les opérations inutiles* ». Elle souhaite économiser 3 milliards l'an prochain en ciblant en particulier les hôpitaux déjà au point de rupture après des années de restrictions budgétaires, de fermetures de lits, de suppressions d'emplois et de services hospitaliers.

C'est ainsi que dans l'Essonne, nous allons être particulièrement impacté par le projet d'hôpital unique sur le plateau de Saclay qui va conduire à la fermeture des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay donc la suppression de 500 lits et 1 000 emplois hospitaliers.

Etatisation de la Sécurité sociale, réduction des dépenses de soins médicaux...

Pour toutes ces raisons, Force Ouvrière votera contre les budgets provisoires qui nous sont présentés et qui ne vont pas manquer d'entraîner des difficultés de fonctionnement en début d'année 2018 notamment pour les commissions d'action sanitaire et